

# Appel à participer à la 5ème École d'été « Migrations et mondialisation »

## « Migrations et santé »

6-10 juillet 2026

<https://ecolemetm.sciencesconf.org/resource/page/id/7>

La cinquième École d'été « Migrations et mondialisation », co-organisée par le CEPED, l'URMIS, et MIGRINTER, se tiendra au campus Condorcet (Aubervilliers), du 6 au 10 juillet 2026. Les trois laboratoires impliqués sont reconnus dans l'étude des migrations et partenaires depuis 2016 dans l'organisation de cette manifestation dont le principal intérêt est d'être spécialement conçue pour des jeunes chercheur·es travaillant sur les migrations et de permettre leur mise en réseau. Cette manifestation s'ancre au sein des interrogations communes à nos trois équipes articulées autour d'une approche globale des migrations, qui questionne autant les sociétés et les espaces de départ, de passage et de transit que d'arrivée. La caractéristique de cette école d'été est de permettre des échanges scientifiques et méthodologiques en profondeur grâce à sa durée d'une semaine, et de s'appuyer sur un véritable dialogue interdisciplinaire et collaboratif sur les processus migratoires.

### 1. Cadre scientifique

La santé est devenue un enjeu central dans le champ des études migratoires. La santé – que ce soit l'état de santé ou l'accès aux soins – est au cœur des parcours de vie de chacun·e, et peut s'y articuler de manière particulière dans des contextes de migration. Définie comme « un état de complet bien-être physique, mental et social (...) » par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui l'aborde comme un droit humain, la santé touche à toutes les dimensions de la vie d'une personne, y compris celles qui aujourd'hui sont peu abordées par le prisme de la santé (e.g., accès au logement, insertion sociale, bien-être mental...). Cette 5<sup>ème</sup> École d'été « Migrations et mondialisation » vise à aborder la santé dans sa définition large et en lien avec des questions migratoires, à travers de nombreuses thématiques possibles.

Cet appel se structure autour de trois thématiques liées à la place de la santé dans des migrations ou dans des recherches sur des migrations, mais les questions pourraient être envisagées dans leur transversalité ou à travers les questions méthodologiques ou réflexives qui s'y posent. Il s'agira de faire dialoguer la diversité des recherches doctorales et leurs objets dans le champ des migrations, tout en faisant émerger de nouvelles questions posées par les réalités et enjeux de santé.

Une première thématique s'intéresse aux **enjeux méthodologiques et éthiques** auxquels sont confrontés les chercheur·es en études migratoires face aux effets violents de la gouvernance des migrations sur la santé des personnes. Une seconde thématique porte sur la **santé comme motif de départ ou de circulations transfrontalières** chez des personnes en quête de soins ou travaillant dans le milieu médical. Une troisième thématique porte sur **l'accès aux soins** des personnes migrantes<sup>1</sup> et les nombreuses inégalités et discriminations qui jalonnent leurs parcours de soins.

---

<sup>1</sup> Le terme «personne migrante » utilisé dans cet appel englobe une multiplicité d'expériences, de parcours et de statuts (migrations internationales ou internes, forcées ou volontaires, légales ou illégales, temporaires ou définitives, etc.).

## Thématique 1 – Effets des migrations sur la santé : enjeux méthodologiques et éthiques

La gouvernance des migrations, par la dynamique mondiale de renforcement des frontières, a des effets délétères sur la santé des personnes migrantes. Elle engendre un « continuum de violences » (violences physiques et mentales, violences sexistes et sexuelles, violences institutionnelles, etc.) qui affectent leur santé durablement, voire causent leur mort. Plus l'opérationnalisation des politiques migratoires « sécurise » les frontières, plus l'expérience de la migration représente un danger pour les individus, et ce particulièrement pour les minorités sexuelles et de genre. Ces violences ont des effets majeurs sur la santé physique et mentale des personnes: séquelles physiques, grossesses non désirées, maladies sexuellement transmissibles, stress post-traumatique, dépressions, pensées et comportements suicidaires, etc. Dans les pays de départ, lors des rapatriements ou des « retours volontaires » conduits par l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) par exemple, la santé mentale à travers des évaluations et le « suivi psychosocial » devient un opérateur de triage dans l'accès à certains dispositifs de « réinsertion sociale » des personnes migrantes « retournées » et stigmatisées par une condition de honte et de déshonneur liée à l'échec.

Dans un contexte de précarité administrative, plus la durée de présence dans un pays d'installation ou de transit s'allonge, plus l'état de santé physique et mental des personnes se dégrade. En situation irrégulière, les personnes migrantes subissent des « discriminations légales » – ensemble des traitements défavorables autorisés et légitimés par le droit national au nom des objectifs de la politique migratoire – en matière de logement et sur le marché de l'emploi – qui les enferment dans une précarité économique et sociale. Par exemple, les conditions de (non) hébergement nuisent fortement à la santé physique et mentale des individus.

Les personnes migrantes se trouvent contraintes de mettre en récit leur état de santé auprès d'institutions en charge de l'asile qui conditionnent les normes juridiques à des normes biomédicales, de faire la démonstration de leur légitimité tout en respectant les normes discursives qui leur sont imposées. Or, l'instrumentalisation bureaucratique de ce récit par ces mêmes institutions peut permettre de justifier l'exclusion des personnes migrantes des solidarités, voire leur enfermement et leur déportation. Les droits fondamentaux des personnes sont supplantés par les objectifs de contrôle migratoire, formant des politiques mortifères qui produisent et reproduisent cette exclusion des personnes migrantes des conditions matérielles, sociales, institutionnelles et symboliques de l'accès à une vie digne et en bonne santé.

Cette violence de la gouvernance des migrations s'étend également à l'expérience des chercheur·es, rendant le maintien d'une neutralité axiologique parfois impossible, voire incongrue. Alors, bien que ne travaillant pas spécifiquement sur les questions de santé, les chercheur·es en études migratoires se trouvent confronté·es à ces problématiques dans de nombreuses dimensions de la vie des personnes migrantes. Ils et elles partagent ainsi avec les chercheur·es spécialisé·es en santé les interrogations méthodologiques et éthiques sur le recueil de données sensibles, mais aussi de récits de violences, et leur exploitation et possible récupération dans des discours politiques et médiatiques. Les chercheur·es doivent également se confronter aux conséquences de ces terrains sur leurs propres émotions et leur propre état de santé physique et mentale (par exemple le trauma vicariant), alors que les institutions académiques disposent de peu d'espaces et de peu de ressources pour les accompagner. Cette école d'été permettrait par conséquent de discuter la construction d'approches sensibles et collectives de cet engagement du corps et de l'intimité sur le terrain.

Enfin, les recherches sur la santé des personnes migrantes contraignent également le/la chercheur·e à un positionnement qu'il faudra discuter, à l'intersection entre le pouvoir médical dominant, voire violent, qui permet l'accès aux espaces de soins, et les personnes soignées. Au-

delà d'une logique simplement extractiviste qui pourrait participer à renforcer la domination des personnes migrantes dans le champ de la santé, l'*ethos* du/de la chercheur·e peut s'ancrer dans une position de *care*, voire de plaidoyer, au côté des patient·es. Ce positionnement peut ainsi participer à penser la santé des personnes migrantes au-delà du *cure*, intégrant l'ensemble des dimensions de leur bien-être.

## **Thématique 2 - Mobilités en lien avec la santé**

Les mobilités thérapeutiques sont définies, de manière englobante, comme la circulation de personnes et d'entités en lien avec la santé (produits pharmaceutiques, messages de prévention, pratiques thérapeutiques...). Dans le cadre de cette école d'été, nous nous intéresserons particulièrement aux circulations de personnes, personnes malades ou en quête de diagnostics et de soins, ou soignant·es et professionnel·les de santé. Nous questionnerons notamment les contextes globaux qui produisent ces circulations, les permettent ou les entravent, et qui donnent forme aux trajectoires et aux expériences individuelles. Dans le contexte des maladies chroniques, comme le VIH, les hépatites ou les cancers, des inégalités profondes persistent entre pays du nord et pays du sud (et au sein du Global South avec la création de hubs de santé) en ce qui concerne la disponibilité et l'accès aux traitements et aux technologies médicales de diagnostic et de soins. Ces inégalités produisent différentes modalités de circulations : allers-retours entre pays pour accéder à des examens, diagnostics et traitements médicaux ou migrations à long terme ou définitives lorsque ces circulations sont impossibles, du fait des politiques migratoires par exemple. Ces circulations dépendent des réseaux sociaux et de soutien dans les pays, des situations individuelles, familiales, financières et bien sûr des politiques migratoires et des politiques de santé en place. Il s'agira ainsi d'observer les effets de l'articulation de ces politiques sur ces mobilités, et sur les trajectoires et expériences individuelles. Nous nous intéresserons en particulier aux effets du contexte actuel de restriction des aides internationales en matière de santé sur l'accès aux soins et les mobilités pour soins. Nous pourrons également évoquer la situation française, où le droit au séjour pour soins est de plus en plus restrictif et où de plus en plus de personnes qui bénéficiaient de titre de séjour pour soins voient aujourd'hui leur renouvellement être refusé.

Nous pourrons aussi nous intéresser aux dispositifs administratifs qui encadrent ces mobilités thérapeutiques. En France, des dispositifs d'évacuation sanitaire sont déployés dans les outre-mer pour assurer l'accès aux soins des populations de ces territoires, inégalement dotés d'un point de vue sanitaire (et moins dotés que l'hexagone). Si ces dispositifs s'appliquent à toute personne, y compris étrangère, il convient de s'interroger sur les enjeux de contrôle, de catégorisation, et de traitement des personnes évacuées, et sur les inégalités que ces dispositifs contribuent à (re)produire selon la nationalité et la situation administrative des personnes.

Nous nous intéresserons également aux migrations de soignant·es et de professionnel·les de santé. Il s'agira d'interroger les contextes individuels, épidémiologiques, sanitaires, politiques qui créent ces mobilités, ainsi que les effets qu'elles produisent sur les systèmes de santé, dans les sociétés de départ et dans celles de destination, et dans un contexte de globalisation de la santé.

## **Thématique 3 – Accès aux soins, inégalités et discriminations**

Les personnes migrantes font face à de nombreuses inégalités d'accès aux soins dans les pays d'installation. Cette école d'été est l'occasion d'aborder en détail l'ensemble des obstacles - administratifs, économiques, linguistiques, etc. - entravant leurs parcours de soins dans les pays dits « d'accueil ». Il s'agira d'interroger le rôle central des politiques migratoires dans les dynamiques d'exclusion du système de santé, ainsi que dans la production de discriminations dans l'accès primaire et secondaire aux soins des personnes migrantes.

En France par exemple, les personnes migrantes sont confrontées à des difficultés d'obtention d'une couverture médicale, bénéficient de couvertures médicales différencierées selon leur statut administratif, font face à des refus de soins, au non-recours à l'interprétariat professionnel en consultation médicale, à des maltraitances médicales, etc. Recourant plus souvent aux soins que les hommes migrants, notamment pour la prise en charge de leur santé reproductive (contraception, IVG, PMA, suivi de grossesse...), les femmes migrantes sont encore davantage exposées aux maltraitances médicales. Nous nous intéresserons à la manière dont ces inégalités d'accès aux soins se déclinent différemment selon l'identité de genre des personnes, mais aussi selon leur orientation sexuelle, leur statut administratif, leur nationalité, leurs capitaux socio-économiques et linguistiques ainsi que leur territoire de résidence (centre/périphéries postcoloniales, espaces urbains/espaces ruraux, territoires favorisés/défavorisés, espaces de rétention/liberté, etc.).

Afin de lutter contre ces inégalités, un champ de la santé s'est constitué dans les différents espaces que traversent les personnes migrantes. Il est composé d'une multitude d'organisations et d'acteur·ices dédiés à la santé mentale et physique de ce public : organismes humanitaires, permanences d'accès aux soins, associations de santé communautaire, consultations transculturelles, maraudes, groupes de parole, professionnel·les de santé spécialisés, etc. Constituant un sous-champ de la santé, cet espace est lui-aussi traversé par des rapports de pouvoir de genre, de race et de classe qu'il sera l'occasion de questionner dans cette école d'été.

## 2. Organisation des activités

Cette école d'été réunira 30 doctorant·es issu·es de diverses universités (Europe, Afrique, Amérique du sud, Amérique du nord, Asie) et une quinzaine de chercheur·es confirmé·es. Ce format permet un travail collaboratif rigoureux lors des ateliers et des conférences. Plusieurs modalités de travail sont proposées : conférences plénières suivies de temps de discussion, ateliers de travail en petits groupes (constitués selon les orientations des travaux des doctorant·es), temps de restitution, évènements hors les murs. Les enjeux théoriques et méthodologiques discutés dans les ateliers de travail s'appuient directement sur les préoccupations des doctorant·es sélectionné·es. En termes d'apport de connaissances, la lecture de textes au sein des ateliers et les conférences abordant de façon transversale certains aspects de nos objets communs placent les doctorant·e·s au cœur des activités.

### Les conférences : une perspective interdisciplinaire

Trois matinées de l'école d'été seront consacrées à la présentation de conférences qui permettront d'aborder la thématique de manière pluridisciplinaire. Les doctorant·es seront invité·es à préparer la discussion des conférences (présentation des conférencier·es et animation du débat). Les conférencier·es invité·es relèvent de différentes disciplines (sociologie, anthropologie, histoire, géographie, démographie, santé publique, droit...) et permettent d'aborder une diversité de terrains d'étude, de situations migratoires et d'angles d'analyse.

### Les ateliers de travail : méthodes et réflexivité

Les après-midis seront dédiés aux ateliers de travail en sous-groupes de dix personnes qui facilitent la bonne tenue des échanges scientifiques entre pairs et avec les chercheur·es expérimenté·es. Ces ateliers seront co-animés par deux ou trois chercheur·es des trois laboratoires organisateurs issus de disciplines différentes. Chaque groupe participera au cours de la semaine à tous les ateliers. Il s'agira de réfléchir aux concepts, aux cadres théoriques et aux méthodes utilisés dans les recherches sur les migrations à partir des travaux des doctorant·e·s d'une part, et des matériaux et supports scientifiques sélectionnés par les organisateur·ices d'autre part. Les séances prendront des formes diverses durant la semaine,

faisant alterner des discussions de textes, des présentations méthodologiques donnant à voir une multiplicité de méthodes d'enquête et d'outils de représentation des données, des retours réflexifs autour du travail d'enquête, des conseils relatifs à l'écriture et à la publication de textes. Les contenus précis des ateliers seront définis ultérieurement en lien avec les propositions et préoccupations des doctorant·e·s présentées dans le dossier de candidature.

Une courte préparation en amont de la semaine collective permettra à chacun·e d'arriver avec ses propres pistes de réflexion et de présenter ses questionnements ce qui facilitera les discussions. Le nombre d'heures important consacrées à ces échanges (12h) où les doctorant·e·s travaillent successivement avec l'ensemble des organisateurs et organisatrices est prolongé par des échanges plus libres dans des temps informels. Les candidat·e·s sélectionné·e·s réaliseront au préalable un poster présentant leur recherche qui sera affiché et discuté.

### Modalités de candidature

Les doctorant·e·s intéressé·e·s par l'école d'été sont invité·e·s à candidater quel que soit le niveau d'avancement de leur thèse, leur discipline, leur lieu d'inscription et leur terrain d'étude. **Les dossiers de candidature seront déposés sur une plateforme dédiée avant le 12 janvier 2026**. Ils seront examinés par le comité scientifique sur la base notamment d'une présentation des enjeux théoriques et méthodologiques que le/la doctorant·e souhaiterait discuter lors des ateliers de travail en lien avec les thématiques de l'école d'été. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire précisément dans un ou plusieurs axes. Cette sélection vise à constituer un groupe de travail cohérent sur le plan thématique, mais respectant des équilibres de pluridisciplinarité et de diversité d'approches ainsi que de représentativité internationale. L'hébergement à Paris sera pris en charge et un financement partiel des frais de transport pourra être envisagé, notamment pour les doctorant·e·s des Suds. Un certificat sera délivré afin de pouvoir valider cette formation auprès des écoles doctorales. La langue de travail sera le français, mais les communications en anglais seront acceptées.

**Pour candidater, vous êtes invité à répondre à un court questionnaire : [Ici](#)**

**Merci également de déposer un dossier de candidature (un seul document en format PDF à vos Nom et Prénom) comprenant un CV court, votre projet de thèse (5 000 caractères maximum) et vos attendus en terme d'enjeux méthodologiques et théoriques (5 000 caractères maximum) que nous pourrions aborder lors des ateliers.**

**Document à déposer ici : [Plateforme de dépôt](#)**

### Valorisations

La principale forme de valorisation reconnue par les participant·e·s des éditions précédentes est l'élargissement des horizons scientifiques de chacun·e dans le cadre de sa thèse. Par ailleurs, la production de posters individuels par chaque participant·e présentant librement leur thèse est un exercice formateur qui pourra être réutilisé.

L'école d'été conduit également à créer des liens de recherche pérennes entre jeunes chercheur·e·s travaillant sur des thématiques proches, et certain·e·s maintiennent des liens après chaque édition. Nous envisageons un temps de restitution sur la dernière demi-journée, à la fin de la semaine de travail, permettant aux doctorant·e·s de présenter des pistes de travail collectif (article, communication, terrain), en lien avec les enjeux abordés lors de la semaine. Ces restitutions sont présentées à l'ensemble des participant·e·s sur la base du volontariat et peuvent conduire à des projets d'articles ou de terrains individuels ou communs. Sont évoquées par ailleurs au cours de la semaine différentes modalités de valorisation de leurs travaux individuels

ou collectifs à travers notamment la présentation des revues francophones ou internationales, spécialisées sur les enjeux migratoires, auxquelles participent plusieurs membres du comité scientifique.

**Adresse générique pour toute demande :** [ecolemetm@Sciencesconf.org](mailto:ecolemetm@Sciencesconf.org)

## Comité Scientifique

- Céline Bergeon, Migrinter, [<celine.bergeon@univ-poitiers.fr>](mailto:<celine.bergeon@univ-poitiers.fr>)
- Florence Boyer, URMIS Paris, [<florence.boyer@ird.fr>](mailto:<florence.boyer@ird.fr>)
- Géraldine Bozec, URMIS Nice, [<geraldine.bozec@univ-cotedazur.fr>](mailto:<geraldine.bozec@univ-cotedazur.fr>),
- Fabrice Langrognet <[fabrice.langrognet@gmail.com](mailto:fabrice.langrognet@gmail.com)>
- Marie Lesclingand, URMIS Nice, [<Marie.LESCLINGAND@univ-cotedazur.fr>](mailto:<Marie.LESCLINGAND@univ-cotedazur.fr>)
- Adelina Miranda, Migrinter, [<adelina.miranda@univ-poitiers.fr>](mailto:<adelina.miranda@univ-poitiers.fr>)
- Naïk Miret, Migrinter, [<naik.miret@univ-poitiers.fr>](mailto:<naik.miret@univ-poitiers.fr>)
- Amin Moghadam, URMIS Paris, [<amoghadam82@gmail.com>](mailto:<amoghadam82@gmail.com>)
- Dolorès Pourette, CEPED [<dolores.pourette@ird.fr>](mailto:<dolores.pourette@ird.fr>)
- Aude Rabaud, URMIS Paris, [<auderabaud @free.fr>](mailto:<auderabaud @free.fr>)
- Laura Schuft, URMIS Nice, [<Laura.SCHUFT@univ-cotedazur.fr>](mailto:<Laura.SCHUFT@univ-cotedazur.fr>)
- Camille Robert Boeuf, Migrinter, [<camille.robert.boeuf@univ-poitiers.fr>](mailto:<camille.robert.boeuf@univ-poitiers.fr>)
- Francesca Sirna, URMIS Nice, [<Francesca.SIRNA@univ-cotedazur.fr>](mailto:<Francesca.SIRNA@univ-cotedazur.fr>)
- Dumitru Speranta, CEPED, [<speranta.dumitru@gmail.com>](mailto:<speranta.dumitru@gmail.com>)
- Marie Véniard, CEPED, [<marie.veniard@u-paris.fr>](mailto:<marie.veniard@u-paris.fr>)
- Louise Virole, URMIS Paris, [<louise.virole@u-paris.fr>](mailto:<louise.virole@u-paris.fr>)
- Izabela Wagner, URMIS Paris, [<izabela.wagner@gmail.com>](mailto:<izabela.wagner@gmail.com>)

## Comité d'organisation

- Elizabeth Brasseur, Ceped, [<elisabeth.brasseur@cepel.org>](mailto:<elisabeth.brasseur@cepel.org>)
- Emmanuel Demaury, Migrinter [<emmanuel.demaury@univ-poitiers.fr>](mailto:<emmanuel.demaury@univ-poitiers.fr>)
- Alban Fournier, URMIS Nice, [<Alban.FOURNIER@univ-cotedazur.fr>](mailto:<Alban.FOURNIER@univ-cotedazur.fr>)
- Louna Maupillier, Migrinter, [<louna.maupillier@gmail.com>](mailto:<louna.maupillier@gmail.com>)
- Véronique Petit, CEPED, [<veronique.petit@cepel.org>](mailto:<veronique.petit@cepel.org>)
- Dolorès Pourette, CEPED [<dolores.pourette@ird.fr>](mailto:<dolores.pourette@ird.fr>)
- Julie Rust, CEPED, [<julie.rust@ird.fr>](mailto:<julie.rust@ird.fr>)
- Charles Tainturier, CEPED, [<tainturiercharles@gmail.com>](mailto:<tainturiercharles@gmail.com>)
- Franck Temporal, CEPED, [<franck.temporal@u-paris.fr>](mailto:<franck.temporal@u-paris.fr>)